

Vous trouverez, ci-dessous, le courrier que notre organisation vient d'adresser à Monsieur Christian CHARPY, Directeur général de Pôle Emploi, indiquant que nous estimons nécessaire d'aboutir rapidement dans le cadre des négociations sociales en cours afin de donner satisfaction à l'ensemble des salariés de Pôle Emploi, et ainsi de lever toute incertitude quant à l'avenir de leurs statuts.



**Fédération des Employés et Cadres FO**  
**Fédération de l'Administration Générale de l'Etat FO**



SL/SA - 161/09

Monsieur Christian CHARPY  
Directeur général de Pôle Emploi  
12 rue Blanche  
75009 PARIS

Paris, le 27 août 2009

Monsieur le Directeur général,

Nous avons étudié avec la plus grande attention votre courrier du 5 août et le projet de convention collective qui l'accompagnait.

Nous considérons qu'il est nécessaire d'aboutir dans les meilleurs délais à une convention collective qui, bien sûr, doit être conforme à l'accord préalable que notre organisation a négocié et signé.

Il est incontestable que les agents, qu'ils soient issus de l'assurance chômage ou du statut public, attendent avec inquiétude, mais aussi une certaine impatience, que les négociations engagées depuis de nombreux mois, débouchent enfin sur du concret.

C'est pourquoi, nous sommes favorables à des négociations efficaces et si ces négociations s'engagent avec loyauté, il doit être possible d'avancer rapidement. De ce point de vue, nous prenons acte de votre proposition de calendrier. Bien évidemment, si la complexité des sujets abordés le rend nécessaire, nous n'hésiterons pas à demander de poursuivre les discussions autant que de besoin.

Le projet que vous nous avez envoyé constitue une base de départ. Nous prenons acte que ce texte comprend, d'ores et déjà, certaines de nos positions. Pour autant, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour aboutir à un accord prenant en compte le « **meilleur des deux** ». D'autre part, votre projet cite des accords à annexer obligatoirement à la CCN. Nous souhaitons être destinataires de vos propositions dans les meilleurs délais.

C'est pourquoi nous vous ferons parvenir la semaine prochaine une première liste des propositions que nous souhaitons voir intégrer dans le document qui, au terme de ces discussions, sera mis à la signature.

Comme vous le savez, Monsieur le Directeur général, notre organisation est particulièrement attachée à la pratique contractuelle fondée sur la défense des intérêts des salariés. Nous participerons donc très activement à ces négociations avec la ferme volonté d'aboutir au meilleur compromis et dans les meilleurs délais possibles.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, nos respectueuses salutations.

Pour la FEC FO et la FAGE FO,

Serge LEGAGNOA  
Secrétaire général de la FEC FO